



**Motion de soutien de l'USD CGT 06**  
**Santé et Action Sociale**  
**Au camarade Jean-Paul DELESCAUT**  
**Soutien à la Paix, aux droits du peuple palestinien.**

L'Union Syndicale Départementale CGT 06 de la santé et de l'Action Sociale tient à apporter son soutien indéfectible à notre camarade Jean-Paul DELESCAUT, Secrétaire Général de l'UD du Nord.

Jean-Paul DELESCAUT n'est pas un criminel. Syndicaliste CGT, militant pour la Paix, conformément à nos statuts et résolument aux cotés des peuples opprimés depuis toujours, Jean-Paul est inculpé « d'incitation au terrorisme » et « d'incitation à la haine raciale ».

Son délit ? revendiquer avec force l'arrêt de la colonisation par l'état d'Israël des territoires Palestiniens et le droit de ce peuple à vivre en paix dans un État Palestinien souverain.

Notre camarade est maintenant poursuivi et doit comparaitre devant le tribunal correctionnel de Lille le 28 mars prochain.

L'Union Syndicale Départementale CGT 06 de la Santé et de l'action Sociale demande que l'ensemble des poursuites engagées soient abandonnées.

L'Union Syndicale Départementale CGT 06 de la Santé et de l'action Sociale renouvelle son appel aux travailleuses et travailleurs à participer à toutes les initiatives, rassemblements, manifestations dans les Alpes-Maritimes pour affirmer notre solidarité et exiger du gouvernement français qu'il porte au niveau international, un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements, la levée du blocus et la fin de l'occupation illégale du sol palestinien.

Nice, le 26 mars 2024